

ASSEMBLEE GENERALE ESB GV du 20 mai 2022

Invités :

- Pour le C.O.D.E. P, madame Martine BURGEL : excusée
- Pour la Mairie : Monsieur GALES, Adjoint au Maire en charge du service des sports, excusé
- A.B.C et E.S.B : présidentes non invitées par mégarde

Membres du bureau présents :

- Noelle BEYLAC
- Maryse DOGNY
- Carine DELAGE
- Véronique LAVEAU
- Nathalie DIEU
- Anne BARBEAU
- Claire ROIGNOT
- Isabelle BERTEAU

Membres du bureau excusés :

- Martine GRENOUILLET

Animateurs présents :

- Malo CAPDEVILLE
- Virginie RAIGNEAU
- Laurence BOUCHER
- Bernadette MENAUD

Animateurs excusés :

- Corinne RENARD,
- Aurélia LUCIANI
- Jérémy MOURIGUE
- Félicia ABERGEL
- Katia VALATS

Le quorum est atteint avec 73 signatures (avec plus de 10% d'adhérents présents et ou représenté à cette assemblée générale annuelle

65 personnes présentes et 08 pouvoirs

Ouverture de la séance à 19h00.

Ouverture de l'assemblée générale par des remerciements adressés aux adhérentes et adhérents ainsi qu'aux animateurs ayant su s'adapter aux divers protocoles tout au long de l'année, et notamment pour les contrôles des pass sanitaires.

RAPPORT FINANCIER, MORAL ET D'ACTIVITES

1. Bilan des activités 2021-2022 :

- La rentrée des assos «Sportez-vous bien »

Difficultés de répondre à toutes les demandes des adhérent(e)s n'ayant pas pu se préinscrire, en ligne, sur le site.

Présentation du rapport financier par notre trésorière, Noëlle BEYLAC

Vérification des comptes par madame Joëlle COURREGELONGUE

- Déroulement de la saison 2021-2022 :

Le nombre de cours a été limité à 4 par adhérent.

Stages : Aucun stage organisé sur la période 2022 en raison de la circulation active du virus.

Des listes ont été établies pour chaque cours en respectant les jauges données par la mairie :

- Dojo du Porte du Roy : 25 personnes
- Dojo de Fongravey : 25 personnes
- Chai de Maurian : 18 personnes
- Ecole de Saturne : 19 personnes

Pour chaque cours, un protocole sanitaire, validé par la Mairie, a été respecté.

Les pass ont été vérifiés à chacun des cours du 29 novembre au 30 avril 2022.

Les animatrices ont su s'adapter à la difficulté du terrain pour animer les cours.

Le nombre d'adhérents est de 320 adhérents en fin de saison.

Des cours ont été animés durant les vacances de la Toussaints.

En revanche, en raison de la circulation très active du virus sur la période de décembre à mars et en considérant la situation financière, nous avons pris la décision de ne pas proposer de cours aux adhérents durant les périodes de congés scolaires de février et avril 2022.

- Formations
 - Yoga niveau 1
 - Yoga niveau 2
 - Stage Bernadette
- Reconduction du label qualité 2021-2025



2. Bilan financier :

Le bilan financier est présenté par Madame la Trésorière.

Elle le tient à disposition des adhérents.

Rappel : la période concernée va du 01 septembre 2021 au 31 aout 2022.

Afin d'établir le compte de résultat 2021-2022 la période du 01 mai 2022 au 31 aout 2022 a été estimée.

Le total des charges est de 47 832.97€

Le total des produits est de 35 865.33€.

Le compte de résultat fait apparaître **un déficit de 11 937.64€.**

Les charges se composent essentiellement de :

1. salaires et charges sociales pour 38 316.57€
2. cotisations licences CODEP pour 8 669.60€

Les produits se composent essentiellement de :

1. des cotisations des adhérents pour 35 055.30€
2. d'une subvention de la mairie de Blanquefort pour 500€

Lors des inscriptions 2021-2022 des ristournes sur les cotisations ont été accordées aux anciens adhérents en raison des suspensions des cours pour raisons sanitaires lors de la saison 2020-2021.

→ 167 adhérents ont bénéficié de 40€ de ristournes pour un total de 6 680€

L'association a pu honorer le paiement des charges 2021-2022 grâce à des disponibilités en banque accumulées au cours des années antérieures.

Le solde estimé en banque au 31 aout 2022 est de 20 980.37€

Le Bureau a fait appel à des aides diverses pour assurer la pérennité de l'association (CODEP et mairie de Blanquefort)

En raison de ce résultat, la cotisation de la saison 2022-2023 est revue à la hausse dans l'intérêt de réduire l'écart entre dépenses et recettes et ainsi offrir la garantie de pérenniser l'association.

Madame la Présidente remercie la Mairie pour l'aide accordée à l'association.

Le contrôle des comptes a été effectué par Joelle COURREGELONGUE qui donne quitus à Mme la Trésorière.

Aucune question n'étant posée au sujet de ce bilan, Madame la Présidente le soumet aux votes :
Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Saison 2022-2023 :

Cotisation annuelle : les tarifs de la saison 2022-2023 appliqués seront les suivants :

- Adhérent résidant à Blanquefort : 130€
- Adhérent résidant hors commune (extérieur) : + 10€

Si plusieurs chèques sont émis, le premier chèque encaissé sera toujours celui de la somme la plus élevée pour constituer la trésorerie pour le règlement des salaires des animateurs.

- Les activités telles que le YOGA – le PILATES – ou l'AQUAGYM : +20€

Des listes des adhérents seront établies pour les cours de Pilates et Yoga

- Tarifs famille : -10€ sur la deuxième licence
- Paiements acceptés en 2 ou 3 fois
- Attention : pour les adhérents demandant une justification de paiement pour les participations des comités d'entreprises, le paiement devra être effectué en 1 seule fois

Inscriptions en 3 temps :

- Inscriptions estivales
- Du 4 au 6 juillet de 17h à 19h
- Le 07 juillet de 17h à 20h
- Inscriptions rentrée
- Rentrée des associations le samedi 03 septembre de 13h30 à 17h30
- Inscriptions complémentaires du 12 au 15 septembre 2022 soit du lundi au jeudi de 17h à 20h (salle ESB 10 rue Jean Moulin).

Orientation et projets 2022-2023 :

- 2 Stages seront organisés courant saison 2022-2023 (accord Mairie, cf courrier de madame Sandra Martin en date du 05.07.2022)
 - stage gym tendance : samedi 26 novembre 2022, de 15h à 17h, salle Saturne
 - stage zen/ détox : samedi 11 mars 2023, de 15h à 17h, salle Saturne
- Relance des cours de fitball : le cours sera animé par Laurence Minéo, les mercredis matins, de 11h à 12h, dojo de Port du Roy.
- Participation aux appels nationaux tels qu'octobre rose et marche du cœur
- Partenariat :
 - LA PETITE BOUTIQUE BY L, vous propose de bénéficier de 10 % DE REMISE SUR VOS ACHATS sur présentation de votre licence sportive

PRÊT A PORTER FEMININ ET ACCESSOIRES

22 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

33 290 LUDON MÉDOC

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI : 10H – 12H30 / 15H – 18H30

- Calicéo : vente de tickets à prix réduit

La séance se clôture par une tombola, puis nous proposons aux participants de cette assemblée générale de partager un moment de convivialité autour d'un buffet.